

CAPi - ONZE ENTREPRISES ONT PARTICIPÉ À LA PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DE CITÉ LIB, HIER À VILLEFONTAINE

Auto-partage : l'opération séduction passe la troisième



Pour la troisième présentation organisée par la Capi et la société d'auto-partage Cité lib, onze entreprises du territoire ont répondu présentes, hier. C'est l'hôtel Mercure, à Villefontaine, qui a accueilli cette réunion, ainsi qu'un véhicule d'auto-partage fraîchement mis en service le même jour. L'objectif est atteint : neuf véhicules sont à la disposition des particuliers et des entreprises, en libre-service.

ledauphine.com

Votre avis nous intéresse

▶ **Participez à notre enquête**

2000 € à gagner !

 harris interactive

« La Capi finance deux tiers du fonctionnement des voitures via un partenariat conclu avec Cité lib en juin 2015 », détaille Pauline Teyssier, chargée de mission plan climat et énergie territoriale à la Capi. Ce projet s'inscrit notamment dans la démarche en faveur de l'environnement, mise en avant par la communauté d'agglomération. Si la Chambre de commerce et d'industrie Nord-Isère (CCI) ou encore l'Ageden ont été séduites, il reste à convaincre les entreprises et les particuliers.

Qu'est-ce que l'auto-partage et comment ça fonctionne ?

L'auto-partage n'est pas du covoiturage. C'est une solution qui permet de louer une voiture du réseau Citiz, dont fait partie la coopérative d'intérêt collectif Cité lib, pour une durée d'une heure minimum, mais en payant ce que l'on consomme. L'inscription et les réservations se font sur le site internet de Cité lib. « Il y a de nombreux avantages, une carte prépayée d'essence, l'assistance, l'entretien, l'assurance tout risque pour le conducteur et les passagers, tous les frais annexes. L'avantage pour le client, c'est qu'il ne s'occupe de rien », résume Marline Navarro, responsable Cité lib pour le développement commercial dans la Loire et le Nord-Isère.

Le challenge : changer les comportements

Malgré tous ces avantages, pas facile de changer les habitudes. « Pour un ménage, la voiture est la seconde dépense la plus importante. L'auto-partage permet donc de faire des économies, mais pour y arriver, il faut une utilisation raisonnée de la voiture. Le challenge, c'est vraiment de changer les comportements », explique Stéphanie Pesenti, responsable Cité lib pour le développement commercial en Rhône-Alpes.

Deux ans seront nécessaires pour évaluer si le service marche, ou pas. Mais la Capi et Cité lib ont déjà affronté quelques obstacles. L'été dernier, à Bourgoin-Jallieu, une des voitures a été volée deux fois, tandis qu'à Villefontaine, deux utilitaires, dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite, ont été volés sur le parking de la piscine Saint-Bonnet, puis brûlés. « Depuis, les emplacements ont été changés et les voitures sont moins "tape à l'œil" », confie Pauline Teyssier. Malgré ce coup dur, les partenaires, la Région et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), et les utilisateurs sont restés fidèles.

« Ici, c'est un secteur péri-urbain donc c'est plus difficile pour que ça fonctionne, par rapport à d'autres villes, mais pour l'instant, l'utilisation augmente. On compte vingt utilisateurs par voiture partagée. »

Mode d'emploi disponible sur youtube : www.youtube.com/watch?v=U8lhNblARvs

Les emplacements Neuf stations sont réparties sur le territoire. n À Bourgoin-Jallieu : à la gare SNCF place Pierre-Semard, une autre place Charles-Diédérichs et une dernière avenue Frédéric-Dard, à la Maison du Département. n À L'Isle-d'Abeau : sur le parking de la Capi 17 avenue du Bourg, une autre au niveau de la médiathèque dans l'angle boulevard de l'Arbonnas/promenade du Décumons, et une dernière au niveau du centre commercial Carrefour, boulevard de L'Isle-d'Abeau. n À Villefontaine : une station 37A rue Émile-Zola, une autre 8 rue Voltaire, devant l'agence Pluralis, et depuis hier, une dernière sur le parking de l'hôtel Mercure, 20 rue Condorcet.

Par Hassina DRIS | Publié le 08/04/2016 à 06:00 | Vu 6 fois